



# PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE PIE-X-DE L'ASSOMPTION 2019-2022



Le projet éducatif de l'école Pie-X-de l'Assomption a été élaboré par l'équipe-école, en cohérence avec les orientations et les objectifs du PEVR de la CSRS, et a été adopté par les membres du Conseil d'établissement le \_\_\_\_\_ 2019.

Signature de la direction de l'école : \_\_\_\_\_ Signature du président du Conseil d'établissement : \_\_\_\_\_  
Geneviève Crête Simon Charland

## VALEURS DE LA CSRS - PEVR

- Transparence
- Respect
- Collaboration
- Cohérence
- Compétence

## VALEURS DE L'ÉCOLE

- Respect
- Collaboration
- Engagement

## MISSION - VISION

La collaboration est au cœur d'un milieu de vie sécurisant et stimulant pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel.

## ENJEUX

- 8 % de la clientèle parle une langue autre que le français à la maison.
- Modification de l'IMSE\* en 2019 : 6 / 10, ce qui occasionne la perte de financement prévue pour une école SIAA\* (10/10 étant le niveau le plus défavorisé)
- Maintien du SFR\* : 8 / 10, maintenir notre vigilance et soutien aux familles à faible revenu. (10 / 10 étant le niveau le plus défavorisé)
- 2 pavillons, défi au niveau de la communication et du sentiment d'appartenance à une même école.
- Gérer la croissance de clientèle. Tous les locaux sont utilisés : 2 groupes au gymnase pour une même période, anglais dans les classes.
- Considération de l'organisation du service pour répondre aux besoins des élèves à l'EDAP\* et de la clientèle HDAA\*.
- 3 / 4 des élèves sont transportés par autobus.
- Mouvement de personnel.
- Consolidation de l'équipe au service de garde et y développer un projet éducatif.

\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.

## **BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire. Le présent projet éducatif couvrira la période de 2019 à 2022.

## **ENCADREMENTS LÉGAUX**

La LIP\* précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes : présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) : la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire; les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves; les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif; les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés; la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

## **CONSULTATIONS et GROUPES AYANT PARTICIPÉ**

*Conformément à l'article 74 de la LIP, des consultations ont été menées lors de l'élaboration du projet éducatif.*

- Rencontres collectives du personnel
- Sondage aux parents
- Conseil d'établissement

\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.

## **HISTORIQUE DE L'ÉCOLE Pie-X-de l'Assomption**

---

Jusqu'aux années 1960, c'est-à-dire au cœur des réformes scolaires de la Révolution tranquille, chaque paroisse catholique espère avoir deux écoles pour son territoire, lorsque la densité démographique le permet : une école de filles et une autre pour les garçons, idéalement prise en charge par une communauté de religieuses et de religieux respectivement. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'histoire de l'école Pie-X-de l'Assomption, née de l'union des anciens établissements séparés pour filles et garçons.

La volonté de faire construire une première école pour ce secteur de la Ville germe dès la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, érigée en avril 1951. De fait, une classe temporaire est aménagée dans une salle de l'église paroissiale, dès septembre 1951. C'est cependant en 1952 que le projet prend véritablement son envol. Les commissaires achètent d'abord le terrain nécessaire en vue de la construction d'une école mixte de six classes. Les travaux avancent rapidement, si bien que l'école de l'Assomption ouvre finalement ses portes le 28 octobre 1952; des membres de la communauté des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus prennent la direction de l'école, aidées d'institutrices laïques. Celles-ci enseignent aux filles de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année et aux garçons de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année.

Dès février 1955, les commissaires décident de faire construire une école pour garçons dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption; il s'agit de la future école Pie-X. Avec la construction de cette école de neuf classes pour garçons, l'école de l'Assomption devient une école exclusive aux filles. La direction de l'école Pie-X est confiée aux Frères de la Charité.

Les deux établissements ont droit à un agrandissement de quatre classes au début de la décennie 1960. Le contrat d'agrandissement de l'école Pie-X est accordé en août 1961, alors que celui de l'école de l'Assomption est accordé en mai 1962. Par ailleurs, c'est en 1967 que la collaboration entre les deux institutions commence à prendre forme. En effet, les commissaires autorisent un regroupement par cycle des élèves des écoles de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption; les enfants de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année iront à l'école de l'Assomption, alors que les enfants de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année iront à l'école Pie-X. Cette décision introduit évidemment la mixité dans les classes. Ces changements annoncent en quelque sorte la fin d'une époque; phénomène qui se confirme avec les départs des frères en 1972 et des sœurs en 1975.

Un nouveau chapitre de l'histoire des deux écoles s'ouvre au début de la décennie 1990. Tout d'abord des rénovations majeures sont entreprises à l'école de l'Assomption en 1990-91.

Finalement, les commissaires autorisent l'institutionnalisation des écoles de l'Assomption et Pie-X « afin d'assurer un meilleur arrimage dans le passage des élèves du premier cycle au deuxième cycle primaire » et de « favoriser une réduction des dépenses d'encadrement ». Institutionnalisée en 1993, les écoles de l'Assomption et Pie-X par l'adoption, par les commissaires, du nouvel acte d'établissement de l'« école institutionnelle Assomption – Pie-X ». Les commissaires modifient l'acte d'établissement de l'école, officialisant ainsi l'utilisation du nom « École Pie-X-de l'Assomption », effectif à partir de l'année scolaire 2000-2001.

L'ajout d'un gymnase au pavillon Assomption se réalise pour l'entrée scolaire 2018-2019 dans le cadre du plan québécois des infrastructures. Avec cet ajout, le réaménagement permet de créer deux locaux-classes supplémentaires.

*\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.*

## **CONTEXTE DE L'ÉCOLE Pie-X-de l'Assomption (juin 2019)**

Située à cheval sur deux secteurs de la ville de Sherbrooke, soit le secteur St-Michel et le secteur Jardins-Fleuris, l'école Pie-X-de l'Assomption est un amalgame de cette communauté multiethnique. Nous composons également avec certaines familles vivant avec un statut financier précaire. Avec une croissance importante au courant des dernières années, l'école compte maintenant plus de 500 élèves répartis dans deux pavillons distincts. Le pavillon Assomption reçoit les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. C'est également dans ce pavillon que se situe le service de garde. Quant au pavillon Pie-X, on y accueille les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ainsi que les deux classes-ressources.

L'équipe-école compte 70 membres du personnel. Ceux-ci sont répartis comme suit : 37 enseignants, 18 employés au service de garde ou surveillance du midi, 2 concierges, 2 secrétaires, 6 professionnelles, 2 TES, 1 responsable d'encadrement disciplinaire et 2 directions. Très engagé sur le plan pédagogique, le personnel de l'école ne ménage pas ses efforts pour remettre en question les approches et les méthodes, en se référant à ce qui est démontré par la recherche comme étant efficace. L'expertise pour accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage est tangible, que ce soit auprès des enseignants que de l'équipe multidisciplinaire. Il en va de soi que les élèves et leurs parents qui sont accueillis à l'école au point de service EDAP sont pris en charge par une équipe compétente. Tous veillent à ce que chaque élève puisse développer son plein potentiel, en lui offrant des outils appropriés, en stimulant sa curiosité intellectuelle et en lui assurant l'encadrement nécessaire pour le mener à la réussite.

Avec la collaboration de l'équipe multidisciplinaire (orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orthophonie, francisation, éducation spécialisée, co-enseignante, enseignante-ressource), nous préconisons l'intervention précoce auprès de nos élèves par le biais de l'approche RAI (réponse à l'intervention).

Actuellement, le nombre d'élèves obtenant un résultat de plus de 66% en français aux évaluations du MEES est de 77,8% en 4<sup>e</sup> et de 63,9 % en 6<sup>e</sup> année. Concernant les mathématiques, nous avons un taux de 88,1% en 4<sup>e</sup> et de 59,8% en 6<sup>e</sup> année. Bien qu'une amélioration soit visée, nos résultats démontreront le travail de collaboration qui se fait au sein de l'équipe pour améliorer nos pratiques évaluatives. De surcroît, 20 % de notre clientèle a un plan d'intervention actif, ce qui représente un peu plus de 100 élèves. Cela s'explique en partie par le point de service EDAP\* du quartier 3 qui est situé dans notre école. Notre école est un milieu de vie stimulant qui mise sur le développement de saines habitudes de vie par un programme d'activités sportives élaboré au court du précédent projet éducatif. Avec l'ajout du programme On bouge au cube, nous souhaitons maintenir un environnement qui offre un minimum de 60 minutes d'activités physiques quotidiennement. D'un point de vue culturel, une variété d'activités est préconisée, tel le vernissage annuel des œuvres d'arts de tous les élèves. Il est maintenant incontestable que la danse fait la fierté de l'école avec la participation annuelle de tous les élèves, à l'exception du préscolaire, au spectacle de danse de fin d'année. La brigade scolaire, le conseil des élèves, le carnaval d'hiver, les Olympiades, le spectacle de talents et la robotique ne sont que quelques-unes des activités proposées à l'école Pie-X-de l'Assomption, qui permettent de développer de saines habitudes de vie, un sentiment d'appartenance, le sens des responsabilités et de la démocratie chez nos élèves.

*\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.*

En 2018, un OPP\* se forme, permettant une meilleure organisation et un plus grand accès à l'école pour les nombreux parents qui s'impliquent généreusement. L'école Pie-X-de l'Assomption est une école active et dynamique, où se conjuguent amour des élèves, réussite éducative et vie communautaire avec ses différents partenaires (La Grande Table, Fondation Christian Vachon, Fondation de l'école Pie-X, Comité 0-5 ans, Table de quartier 4-Saisons, Table de quartier St-Michel, Provigo Stéphane Tremblay).

Le service de garde de l'école est un endroit qui se veut sécuritaire, dynamique et chaleureux pour un peu plus de 200 élèves de notre école (environ 150 au quotidien). Le défi reste toutefois dans l'élaboration d'un projet éducatif au service de garde, duquel il faudra nous assurer d'avoir accès à des locaux adéquats pour déployer le programme d'activités.

# OBJECTIFS

## Objectif 1 Académique

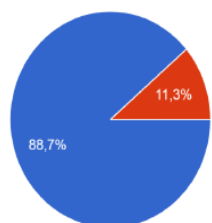
<p><b>ORIENTATIONS CSRS</b></p> <p>Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.</p> <p>Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en situation de vulnérabilité.</p>	<p><b>OBJECTIFS MEES</b></p> <p>Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des jeunes et des adultes.</p> <p>Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leurs champs d'intérêts et de leurs capacités.</p> <hr/> <p><b>OBJECTIFS CSRS</b></p> <p>Assurer le développement de toutes les compétences du PFEQ* en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire.</p> <p>Accroître le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEES en français et en mathématiques de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année. *plus particulièrement pour les garçons, les EHDAA, la clientèle issue de l'immigration et les élèves en milieu défavorisé.</p>	<p><b>CIBLE CSRS au 30 juin 2022</b></p> <p>Augmenter de 5 % le nombre d'enfants qui répondent aux attentes des deux compétences suivantes du PFEQ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer en utilisant les ressources de la langue *79 % d'élèves obtiennent la cote A ou B</li> <li>- Construire sa compréhension du monde *87,2 % d'élèves obtiennent la cote A ou B</li> </ul> <p>Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 % aux épreuves du MEES.</p> <p>*Lecture 4<sup>e</sup> 79 % *Écriture 4<sup>e</sup> 76 % *Lecture 6<sup>e</sup> 82 % *Écriture 6<sup>e</sup> 85 % *Raisonnement 6<sup>e</sup> 72 % *Résoudre 6<sup>e</sup> 81 % *<i>Situation Actuelle (données 2016-2017)</i></p>																																																																																																		
<p><b>ORIENTATION ÉCOLE</b></p> <p>Assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves par l'actualisation de leur plein potentiel.</p>	<p><b>OBJECTIF ÉCOLE</b></p> <p>Contribuer à atteindre la cible CSRS pour le nombre d'élèves obtenant une cote A ou B ou un résultat supérieur à 66 % en français dans les compétences lire et écrire. <i>Situation Actuelle (incluant bulletins adaptés)</i></p> <p><b>Français</b> Préscolaire : Communiquer en utilisant les ressources de la langue 78,5 % ont la cote A ou B</p> <div data-bbox="554 1052 1255 1276"> <table border="1"> <caption>Français lecture</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2016-2017</td> <td>88%</td> <td>83%</td> <td>83%</td> <td>77%</td> <td>78%</td> <td>59%</td> </tr> <tr> <td>2017-2018</td> <td>75%</td> <td>88%</td> <td>84%</td> <td>75%</td> <td>82%</td> <td>68%</td> </tr> <tr> <td>2018-2019</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2019-2020</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2020-2021</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2021-2022</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <caption>Français écriture</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2016-2017</td> <td>88%</td> <td>76%</td> <td>66%</td> <td>86%</td> <td>81%</td> <td>75%</td> </tr> <tr> <td>2017-2018</td> <td>75%</td> <td>82%</td> <td>73%</td> <td>84%</td> <td>83%</td> <td>76%</td> </tr> <tr> <td>2018-2019</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2019-2020</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2020-2021</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2021-2022</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> </div> <p><b>Construire sa compréhension du monde</b> Présco : 80,2 % ont la cote A ou B</p> <p><b>Math</b> Parfaire les compétences chez les enseignants pour prévoir des cibles chiffrées au prochain projet éducatif.</p>	Année	1	2	3	4	5	6	2016-2017	88%	83%	83%	77%	78%	59%	2017-2018	75%	88%	84%	75%	82%	68%	2018-2019							2019-2020							2020-2021							2021-2022							Année	1	2	3	4	5	6	2016-2017	88%	76%	66%	86%	81%	75%	2017-2018	75%	82%	73%	84%	83%	76%	2018-2019							2019-2020							2020-2021							2021-2022							<p><b>CIBLES et INDICATEURS ÉCOLE au 30 juin 2022</b></p> <p><b>Français</b> Présco : Communiquer en utilisant les ressources de la langue 83.5 % des élèves ont la cote A ou B. À tous les niveaux du primaire, 81 % ou plus des élèves obtiendront 66 % au sommaire de chacune des compétences lire et écrire. La seule exception est en lecture 6<sup>e</sup> où la cible est de 69 %.</p> <p><b>Construire sa compréhension du monde</b> Présco : 85,2 % des élèves ont la cote A ou B</p> <p><b>Math</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élèves ont accès à du matériel de manipulation</li> <li>• La planification verticale (curriculum viable et garanti) est réalisée de la 6<sup>e</sup> à la maternelle.</li> <li>• Tous les enseignants ont accès à au moins une formation en numératie entre 2019 et 2022.</li> <li>• Toutes les équipes de travail se sont questionnées sur les moyens et la méthodologie reconnus efficaces.</li> </ul>
Année	1	2	3	4	5	6																																																																																														
2016-2017	88%	83%	83%	77%	78%	59%																																																																																														
2017-2018	75%	88%	84%	75%	82%	68%																																																																																														
2018-2019																																																																																																				
2019-2020																																																																																																				
2020-2021																																																																																																				
2021-2022																																																																																																				
Année	1	2	3	4	5	6																																																																																														
2016-2017	88%	76%	66%	86%	81%	75%																																																																																														
2017-2018	75%	82%	73%	84%	83%	76%																																																																																														
2018-2019																																																																																																				
2019-2020																																																																																																				
2020-2021																																																																																																				
2021-2022																																																																																																				

## Objectif 2 Climat scolaire sécuritaire

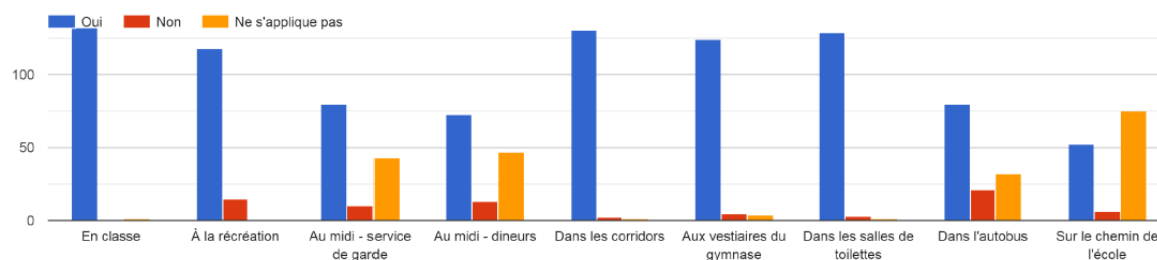
<p><b>ORIENTATION CSRS</b></p> <p>Assurer que nos actions soient connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous.</p>	<p><b>OBJECTIF MEES</b></p> <p>Maintenir des milieux de vie sains, sécuritaires et proactifs dans la lutte contre la violence et la radicalisation.</p> <hr/> <p><b>OBJECTIF CSRS</b></p> <p>S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité.</p>	<p><b>CIBLE CSRS au 30 juin 2022</b></p> <p>Augmenter le nombre d'actions. *Une moyenne de 16 actions an / établissement</p> <p>100 % des adultes et des élèves se sentent en sécurité à l'école.</p> <p><i>*Situation Actuelle (données 2016-2017)</i></p>
<p><b>ORIENTATION ÉCOLE</b></p> <p>Offrir un milieu de vie sécuritaire pour tous.</p>	<p><b>OBJECTIFS ÉCOLE</b></p> <p>Maintenir ou augmenter le nombre d'actions à plus de 8.</p> <p>Mettre en œuvre des actions annuelles favorisant un sentiment de sécurité chez les élèves.</p> <p>Renforcer le rôle et la place des acteurs et des partenaires.</p>	<p><b>CIBLES et INDICATEURS ÉCOLE au 30 juin 2022</b></p> <p>-Le nombre d'actions est de 8 ou plus (ex : brigade scolaire, organisation explicite de la cour, conseil des élèves, atelier sur l'empreinte numérique, transition CPE-présco, transition 2<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>, PPS, formation des éducateurs sdeg et surveillants)</p> <p>-L'ensemble des élèves et adultes participe à la mise en œuvre du code de vie et au respect du Plan d'action pour lutter contre la violence et l'intimidation (PALVI). <i>(situation actuelle question 24 du sondage réalisé en avril 2019, voir au bas de ce tableau)</i></p> <p>-Améliorer le sentiment de sécurité des élèves <i>(situation actuelle question 27 du sondage réalisé en avril 2019, voir au bas de ce tableau)</i></p> <p>-L'OPP est actif</p> <p>-La Fondation de l'école est active</p> <p>-Tous les rapports de comportement d'autobus obtiennent un suivi.</p>

24) Connaissez-vous le code de conduite de l'école Pie-X-de l'Assomption? 27) Est-ce que votre enfant se sent en sécurité à l'école aux moments et aux endroits suivants?

133 réponses



● Oui  
● Non



### Objectif 3 Climat scolaire sain

<p><b>ORIENTATION CSRS</b></p> <p>Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements.</p>	<p><b>OBJECTIF MEES</b></p> <p>Faciliter la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs par l'ensemble de la population.</p> <hr/> <p><b>OBJECTIF CSRS</b></p> <p>S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré, tant au plan physique que psychologique, tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie de la CSRS.</p>	<p><b>CIBLE CSRS au 30 juin 2022</b></p> <p>Augmenter de 40 % le nombre d'écoles qui atteint l'objectif de 60 minutes d'activités / jour * 13 écoles primaires</p> <p><i>*Situation Actuelle (données 2016-2017)</i></p>
<p><b>ORIENTATION ÉCOLE</b></p> <p>Faire la promotion d'un mode de vie sain par le développement global de l'enfant en facilitant la participation des parents.</p>	<p><b>OBJECTIFS ÉCOLE</b></p> <p>Maintenir notre participation au programme « À l'école, on bouge ! »</p> <p>Mettre en œuvre des actions annuellement favorisant un climat sain en maintenant une variété d'activités rassembleuses (ex : Carnaval, Olympiade, Déjeuner pavillonnaire, Sautons ensemble, spectacle de danse, vernissage, spectacle de talents).</p> <p><i>Situation actuelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Cohorte 1 du programme « À l'école, on bouge ! »;</li> <li>-60 min d'activités par jour pour tous les élèves;</li> <li>-Chaque niveau a une sortie de randonnée extérieure (rf : projet éducatif 16-19);</li> <li>-Cours hors-école revisité, car perte du financement de disparité de gymnase en 18-19;</li> <li>-organisation et offre en 18-19 des activités parascolaires (voir page d'informations complémentaires)</li> <li>-comité saines habitudes de vie</li> <li>-comité culturel</li> </ul>	<p><b>CIBLES et INDICATEURS ÉCOLE au 30 juin 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-100% des élèves ont un minimum de 60 minutes d'activité physique/jour.</li> <li>-À tous les niveaux, une sortie de randonnée extérieure est réalisée selon la planification verticale et les parents sont invités.</li> <li>-À tous les niveaux du primaire, un cours hors-école est offert selon la planification verticale.</li> <li>-Un volet du projet éducatif du service de garde est développé.</li> <li>-Une offre d'activités parascolaires est présente et communiquée aux parents.</li> <li>-75 % des activités de la programmation du comité saines habitudes de vie sont réalisées annuellement et les parents sont invités.</li> <li>-75 % des activités de la programmation du comité culturel sont réalisées annuellement et les parents sont invités.</li> <li>-L'ensemble des élèves et adultes de l'école adhère à la Politique des saines habitudes de vie de la CSRS.</li> </ul>

### Objectif 4 Promotion de la formation professionnelle

La programmation des contenus en orientation scolaire et professionnelle du 3<sup>e</sup> cycle prévoit annuellement des activités en lien avec la connaissance de soi, les champs d'intérêts et les métiers. Les enseignants valoriseront et feront connaître les métiers de la FP et pourraient participer aux activités proposées par le Centre 24-Juin.

*\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.*



# LEXIQUE

---

CSRS : Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

EDAP : école désignée en aide particulière

Point de service désigné par le Service des ressources éducatives de la CSRS. Une école est désignée pour chacun des 4 quartiers. L'école Pie-X-de l'Assomption étant pour les élèves en grande difficulté d'apprentissage provenant du quartier 3 à la suite de l'acceptation au guichet. Le point de service compte 2 classes-ressources (adaptation scolaire) respectant la moyenne CSRS de 12 élèves par groupe. Également l'école peut recevoir jusqu'à un maximum de 16 élèves intégrés dans les classes régulières avec des bulletins adaptés à leur niveau réel d'apprentissage en français et / ou en mathématiques.

HDAA : handicapé ou difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

IMSE : indice de milieu socio-économique

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

LIP : Loi sur l'instruction publique

OPP : Organisme de participation de parents

PFEQ : Programme de formation de l'école québécoise

SIAA : stratégie d'intervention Agir Autrement

Les financements s'adressent aux écoles ayant un indice de 8, 9 ou 10

SFR : indice du seuil de faible revenu

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu.

Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, petite région urbaine, grande agglomération, etc.).

## DÉFINITION DES VALEURS

---

**Respect (école) :** Respecter par la considération, la compréhension, l'ouverture à soi et à l'autre dans l'acceptation des différences, ainsi que respecter son milieu de vie.

**Respect (PEVR) :** Le respect par la considération et la compréhension que l'on porte aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

**Collaboration (école) et (PEVR) :** Favoriser la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage.

**Engagement (école) :** Participer à l'apprentissage, un projet ou une action tout en faisant preuve de persévérance.

*\*Pour les acronymes, un lexique est disponible à la fin du document.*

## Informations complémentaires :

### Secteurs

### Jardins-Fleuris

### St-Michel

<b>Propriétaires résidents</b>	Total	Total	%	24,6 %	←
Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	Total	Total	%	21,3 %	↓
<b>Logements loués</b>	Total	Total	%	75,2 %	←
Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	Total	Total	%	44,2 %	↓
Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	Total	Total	%	23,5 %	↓
Loyers bruts moyens (locataires)	Total	Total	\$	614 \$	↑
<b>Logements nécessitant des réparations majeures</b>	Total	Total	%	4,3 %	
Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement ( <b>propriétaires et locataires</b> )	Total	Total	%	32,9 %	↓

32,2 %	←
20,1 %	
67,8 %	←
40,7 %	
15,7 %	
502 \$	↑
8,5 %	
21,8 %	↓



## Activités parascolaires Bilan 2018-2019

Activité	Responsable	Session	Fréquence / clientèle
Karaté	Karaté Kempo Sherbrooke Renshi Valérie Beaulieu	<b>Automne 2018</b> Début : 24 septembre 2018  Durée 12 semaines pour les élèves du primaire  Durée 10 semaines pour les élèves du préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lundis de 11h40 à 12h30, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (au pavillon Pie-X);</li> <li>- Les lundis de 15h15 à 16h15, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année 1<sup>er</sup> cycle (au pavillon Assomption);</li> <li>- Les mercredis de 15h15 à 15h50, pour le préscolaire (au pavillon Assomption);</li> </ul>
		<b>Hiver 2019</b> Début : 15 septembre 2019  Durée 12 semaines - Pas de cours durant la semaine de relâche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mardis de 11h40 à 12h30, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (au pavillon Pie-X);</li> <li>- Les mardis de 15h15 à 16h15, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> (au pavillon Assomption);</li> <li>- Les mercredis de 15h15 à 15h50, pour le préscolaire (au pavillon Assomption);</li> </ul>
		<b>Printemps 2019</b> Du 16 avril au 4 juin 2019  Durée 8 semaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mardis de 15h15 à 16h15, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> (au pavillon Assomption);</li> </ul>
Basketball	Académie B.A.E. Coach Loïc Cabald	<b>Automne 2018</b> Du 30 octobre au 20 décembre 2018  Durée 8 semaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mercredis de 15h15 à 16h15, pour le préscolaire, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année (au pavillon Pie-X);</li> <li>- Les jeudis de 15h10 à 16h30, de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (au pavillon Pie-X);</li> </ul>
		<b>Hiver 2019</b> Du 23 janvier au 28 mars 2019  Durée : 9 semaines - Pas de cours durant la semaine de relâche	
Athlétisme	Coach Léopold Gahungu	<b>Hiver 2019</b> Début : 8 janvier 2019  Durée : 15 semaines - Pas de cours durant la semaine de relâche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mardis de 15h30 à 19h, de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> année (au pavillon Assomption);</li> <li>- Les jeudis de 15h30 à 19h, de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année (au pavillon Assomption);</li> </ul>